



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 24/09/2026

ID : 044-214400301-20260916-D20260992-DE

7300-L-SD
SLO



FINANCES PUBLIQUES

Direction régionale des Finances publiques des Pays de
la Loire et du département de Loire-Atlantique

Pôle d'évaluation domaniale

4 quai de Versailles – CS 93503
44035 Nantes Cedex 1

téléphone : 02 40 20 75 96

mél. : drfip44.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Philippe VISTOUR

téléphone : 06 85 11 61 41

courriel : philippe.vistour@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS: 30892812

Réf OSE : 2026-44030-27340

Le 27/04/26

Le Directeur régional des finances publique
des Pays de la Loire et de la Loire Atlantique

à

COMMUNE DE LA CHAPELLE-DES-MARAIS

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet : Saisine pour cession < 15 000 €.

Par une saisine du 24/04/2026, vous sollicitez un avis pour la cession au riverain d'une emprise de 125 m² à détacher de la parcelle AL 483. Cette parcelle est en zone Ula au PLU et subit une mesure de reculement de 3 m par rapport au transformateur voisin. Elle est située Le Clos 44410 La Chapelle-des-Maraïs.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, **la valeur vénale est estimé à 6 250 € HT, hors droits et charges.** Marge d'appréciation de 10 %

Le présent avis est valable 18 mois.

Pour le Directeur régional des finances publiques

Philippe VISTOUR
inspecteur des finances publiques